A2J 58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT

Objet: Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de *votre solde taxe d'apprentissage* est de **320** €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de 4 753.97 € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise : A2J 58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT	Etablissement bénéficiaire : APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS
Siren/Siret :488084005 00021	
Contact de l'entreprise :	
Nom:	Prénom :
Tel:	Email:
Votre masse salariale 2020 : 362 456 €	
x 0,68% = 2 465 €	
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 320 €	
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:
Montant de Votre Versement : 320 €	Code UAI de l'Ecole : 0755775V
Au profit de l'Ecole : NOM DE L'ECOLE	
Mode de règlement :	
☐ Virement IBAN FR4930002005470000431179H22	
BIC	
Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	
Mode de règlement :	
Chèque	
N°	
A l'ordre de :	
A lordie de .	

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement :

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

A2J

58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT <u>Organisme</u>

OPCO

SERVICE COLLECTE - TSA 49876

43 bis Route de Vaugirard

92197

MEUDON CEDEX

Siren/Siret: 488084005 00021 Code NAF: 6920Z Convention: 0787

Activité principale : L'exercice de la profession d'expert comptable

Effectif annuel moyen: 35 Effectif annuel moyen CDD:

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION

Masse salariale Formation Continue 362 456 €

Masse salariale Taxe d'Apprentissage Métropole/DROM 362 456 €

Alsace Moselle

0€

Vos Contributions :

Contribution legale 362 456 x 1 3624.56 €

Masse salariale CDD: 0 €

Votre Contribution CPF-CDD: $0 \times 1\% = 0$ €

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT) :

1er ACOMPTE CUFPA à payer avant le 28/02/2021 3624.56 x 60 % 2 174.74 €

2er ACOMPTE CUFPA à payer avant le 15/09/2021 3624.56 x 38 % 1 377.33 €

Sous Total:

TVA Applicable : 434.95 €

Acompte(s) déjà versé(s) :

A l'ordre de : Montant à régler : 4 753.97 €